Trente-troisième année, N° 58. Le numéro 10 centimes Mardi 10 mars 1936.

Nouvelliste valaisan

RÉDACTION - ABONNEMENTS
ST-MAURICE
Téléphone 2.08
Compte de chèques postaux IIc 274

PRIX DES ABONNEMENTS :

	Un an	6 mois	3 mois
SUISSE	12.—	7.—	4.—
Avec Bulletin officiel	16.—	9.—	5.—

ETRANGER: Port en plus

LE SEUL QUOTIDIEN DE LA VALLÉE DU RHÔNE

SERVICE DE PUBLICITÉ
SION
PUBLICITAS S. A., Tél. 2.36
et toutes les Agences de PUBLICITAS S. A.

PRIX DES ANNONCES :

	8 cts le mm.
Valais et de Bex à Villeneuve	
Suisse	10 » »
Etranger	14 » »
Réclames	20 » »
Mortuaires	16 » »

Compte de chèques post. IIc 485

La foudre du Jupiter

Tout disparaît, politique fédérale, politique cantonale et même politique extérieure, devant la foudre incendiaire que le Jupiter allemand a lancée samedi du haut du ciel berlinois où il a la prétention d'être le premier, même avant Dieu.

Chacun sent bien la gravité des événements.

Il est possible que la guerre européenne puisse être évitée cette fois encore.

Le sera-t-elle toujours ?

Si une nation peut se permettre de rompre unilatéralement un traité signé à trois ou à quatre, c'est la répétition de la scandaleuse parole prononcée à la tribune du Reichstag en 1914 à savoir que les conventions sont des chiffons de papier.

Plus rien ne tient : l'habileté, la rouerie, la force et le succès légitiment tout.

Nous retournons à l'âge des cavernes où l'homme, l'arc au bras, poursuivait son frère à la course.

La Société des Nations, que nous avons toujours soutenue et dont nous n'abandonnerons jamais le programme généreux de paix générale, doit être terriblement humiliée à cette heure.

Sans avoir pu encore éteindre le feu en Ethiopie, elle l'a allumé en Allemagne.

C'est là une faillite morale qui n'est pas faute pour relever et rehausser beaucoup le prestige de la diplomatie et l'autorité de l'Europe.

Ce serait une erreur de croire que ces choses Finiront par des chants et des apothéoses.

Ainsi parlait le poète en entrevoyant des catastrophes qui se sont malheureusement produites.

Nous ne savons absolument rien de précis sur les *intentions* de l'Allemagne, en ce moment, sinon qu'elle a dénoncé le Traité de Locarno et qu'elle a envoyé ses troupes occuper la Rive gauche du Rhin, démilitarisée par les articles 42 et 43 du Traité de Versailles, mettant les Puissances en face du fait accompli.

C'est en vain qu'elle masque ce geste d'une brutalité inouie par une déclaration d'amour à la France et par la proposition de substituer au Traité de Locarno, un autre traité qui aurait reçu son adhésion et par sa rentrée à la Société des nations.

Cela saute aux yeux que si les Puissances signataires admettaient la rupture d'un contrat, dans ces conditions, le monde entier danserait désormais sur un volcan éternellement en ébullition.

L'Allemagne a pu se trouver, à Versailles dans l'obligation majeure d'adopter le traité qu'on lui mettait sous les yeux.

Il n'en était plus de même à Locarno. Là, la contrainte morale n'existait pas, et c'est sciemment, solennellement et librement, que M. Stresemann s'est engagé au nom du Reich, consulté et consentant.

C'est ce qu'a relevé dimanche, M. Sarraut, chef du gouvernement français, dans un discours qui a été radiodiffusé.

Ni la France ni la Belgique n'acceptent la thèse de l'Allemagne qu'elles ont portée, avec une plainte justifiée devant le Conseil de la Société des Nations.

Quelle sera l'attitude de l'Angleterre ?

Les pronostics sont contradictoires.

D'un côté, on affirme que l'Angleterre, d'accord avce les autres puissances signataires, exigera le retrait des troupes allemandes de la zone démilitarisée, et, d'un autre côté, on insinue qu'après une protestation de forme, elle ne s'opposerait pas à l'examen d'un traité remplaçant celui de Locarno.

Nous restons sceptique.

L'Angleterre ne verra jamais que son intérêt direct. Celui-ci seul la guidera. Tout le reste ne pèsera pas un fétu de paille à ses yeux.

Nous avons dit plus haut que la Société des Nations avait sa grosse part de responsabilité dans ce nouveau conflit.

Voilà plus de dix ans qu'elle s'épuise en pourparlers, en discussions vaines, bernant les peuples, avec des communiqués incolores, alors que le feu continuait de couver sous la cendre.

Inévitablement, l'incendie allait se déclarer avec un homme comme Hitler qui a continuellement l'allumette à la main.

Convoqué pour vendredi, le Comité de la Société des Nations a le devoir de prendre une décision rapide et d'avoir une conduite définie.

Mais nous le verrons encore se perdre dans les *si*, les *car*, les *pour* et les *contre*. Une fois de plus, nous nous trouverons en face d'une Charade.

Les provocateurs savent ce qu'ils veulent ; les provoqués attendent l'effusion du sang, toujours prêt à couler, pour accorder leurs violons.

Ah ! triste Europe !

Ch. Saint-Maurice.

Paroisses romaines

—o—

On en a fondé vingt-trois nouvelles depuis cinq ans

—o—

(De notre correspondant particulier)

Rome, 8 mars.

Aujourd'hui, dans toutes les églises de Rome ont eu lieu des prédications et des collectes spéciales en faveur de l'Oeuvre pontificale de la préservation de la Foi.

L'activité de cette œuvre s'exerce par la diffusion de périodiques et de brochures de propagande religieuse et surtout par la création de nouvelles paroisses et d'autres centres de culte dans les quartiers où ils font défaut. Elle répond ainsi à des besoins graves et urgents, car l'organisation paroissiale est loin d'avoir suivi le développement extraordinaire des constructions et de la population de la Rome moderne.

Rien de plus curieux que la variation du nombre des habitants de la Ville Eternelle à travers les âges.

Dans l'antiquité, la population de la Rome impériale n'atteignit sans doute jamais les sept millions que lui attribua trop généreusement Juste Lipse, mais elle dépassa cependant parfois un peu le million.

Au moyen âge, ce chiffre baissa beaucoup et quand les papes furent en Avignon, il resta dans les murs de Rome moins de vingt mille habitants. Lors du retour de la papauté à la fin du XIVme siècle, les Romains remontèrent la pente, mais le sac de 1527 et la peste qui le suivit réduisirent de nouveau le nombre des habitants à un peu plus de trente mille.

A l'époque moderne, Rome avait un peu plus de deux cent mille habitants quand les Italiens en firent leur capitale. En 1881, la population romaine dépassait les trois cent mille. En 1901, elle était de 462,783 habitants en 1911 de 542,123. Depuis la guerre, ces chiffres ont presque doublé : 691,661 en 1921, 968,387 en 1930 et un peu plus d'un million aujourd'hui.

Au commencement de ce siècle, l'organisation paroissiale de Rome ne différait pas beaucoup de ce qu'elle avait été cinquante ans, auparavant. Pie X se préoccupa de la développer et créa un certain nombre de paroisses nouvelles à la périphérie, mais la guerre vint tarir les ressources indispensables pour ce travail au moment où il devenait justement de plus en plus nécessaire.

En 1930, Pie XI décida de reprendre l'œuvre interrompue et chargea le Cardinal Marchetti Selvaggiani de créer des paroisses nouvelles et des chapelles auxiliaires dans les quartiers où se trouvaient des milliers d'habitants dépourvus de tout secours religieux, tandis que, dans la vieille Rome, les églises se comptent par centaines.

Grand travailleur alliant à une vue claire des réalités une énergie peu commune, le Cardinal Vicaire de Sa Sainteté, pour le diocèse de Rome, a, en cinq ans, fondé vingt-trois nouvelles paroisses, dans les quartiers neufs de l'agglomération. Il y a, de plus, ouvert six églises, cinq chapelles et une vingtaine de centres provisoires de culte dont plusieurs ont été installés dans des garages, une dans une grange, une autre dans une usine.

Il reste cependant encore beaucoup à faire. Comme le disait un prédicateur ce matin, quand on sort de Rome par la Porte Saint Jean, on trouve, en dehors des vieux murs de défense érigés au IIIme siècle par l'empereur Aurélien, un quartier populaire qui a été presque entièrement construit depuis la guerre et dont la population s'élève à près de cent mille âmes. Or, il n'y a pour toute cette nouvelle ville qu'une seule paroisse dont le clergé ne suffit naturellement pas à la tâche. Une situation analogue existe malheureusement dans plusieurs autres quartiers neufs des faubourgs romains et il en est parmi eux qui sont de véritables pays de mission. L'on comprend que l'Evêque de Rome presse ses ouailles de porter remède, sans plus de retard, à un mal aussi grave.

Guardia.

Une heure grave

—o—

Le memorandum allemand devant le Conseil de la S.d.N.

—o—

Les réactions

—o—

Depuis dimanche, rien de sensationnel dans les événements émouvants provoqués par le chancelier Hitler.

La France a gardé tout son calme.

C'est vendredi que le Conseil de la Société des Nations se réunit pour examiner le conflit créé par ces deux faits :

1) Dénonciation du Traité de Locarni.

2) Entrée des troupes allemandes dans la zone démilitarisée.

Voici comment on envisage, dans les milieux internationaux, le prochain développement des événements :

La France et ses cosignataires des accords de Locarno, ayant décidé de saisir le Conseil de Genève, s'abstiendront, jusqu'à la réunion de ce dernier, de prendre des mesures militaires autres que des mesures de précaution indispensables à sa sécurité. Le Conseil serait invité par les puissances signataires de Locarno à mettre le Reich en demeure de retirer ses troupes qu'il a fait entrer, hier, dans la zone démilitarisée.

Pour la circonstance, la Belgique serait priée, comme partie au différend, de prendre place à la table du Conseil.

Théoriquement, le Reich pourrait être cité devant le Conseil et, en vertu de l'article 17 du Pacte, invité à se conformer aux obligations de ce dernier.

Si l'Allemagne refusait de déférer à la mise en demeure du Conseil, celui-ci en ferait la constatation et, comme cela s'est fait au début du conflit italo-éthiopien, le violateur du traité de Locarno serait officiellement désigné.

En ce cas, suivant la procédure qui a été appliquée en novembre dernier à l'Italie, les stipulations de l'article 16 deviendraient immédiatement et automatiquement applicables.

Il ne resterait aux gouvernements intéressés qu'à choisir celles des sanctions financières, économiques et, au besoin militaires, que, collectivement, ils appliqueraient à l'Allemagne jusqu'à ce que la violation du traité ait pris fin.

M. Sarraut, président du Conseil a adressé un message au peuple français

—o—

« Le peuple français, et l'opinion internationale, qui doit en recueillir le fidèle écho, dit-il, ont besoin, en cet instant, d'une parole loyale, calme, mesurée dont l'objectivité contraste avec les accents passionnés qui retentissaient samedi à la tribune du Reichstag, soulignent l'extrême gravité et récusent l'insoutenable prétexte de la double décision par laquelle, au mépris de ses propres et libres engagements, l'Allemagne vient de dénoncer le traité de Locarno et de violer avec ses armes le territoire de la zone démilitarisée du Rhin ».

M. Sarraut examine ensuite la procédure suivie à Versailles et à Locarno, les contrastes inquiétants que l'Allemagne n'a cessé de souligner en 1935, l'appel à la paix du chancelier Hitler, du 28 février dernier, puis le coup de force de samedi, concluant par ces fortes paroles :

« Il est vrai que, dans le document remis samedi le gouvernement allemand propose, ayant violé ses engagements, d'en contracter de nouveaux. Je n'examinerai pas ces propositions pour deux raisons : d'abord parce que le double exemple, à un an de distance, que le gouvernement allemand nous donne de répudiation unilatérale d'engagements solennels ne saurait nous mettre en confiance envers sa nouvelle proposition.

La seconde raison est encore plus claire : au mépris du droit le plus certain, le gouvernement allemand a fait entrer dans la zone démilitarisée des forces importantes, et cela sans avoir au préalable manifesté ses intentions de s'affranchir de ses engagements solennels. Nous sommes mis en présence du fait accompli de la façon la plus brutale. Il n'y a plus de paix en Europe, il n'y a plus de relations internationales si cette méthode se généralise. En nous y refusant, nous servons les intérêts de la communauté européenne. Le gouvernement est bien résolu à ne pas céder sous la menace. Le seul fait qu'au mépris d'engagements solennels le soldat allemand s'est établi sur les bords du Rhin interdit en même temps la négociation.

Le gouvernement allemand a cru avoir bien choisi son heure pour son coup de force, non pas l'heure du vote à la Chambre à propos du pacte franco-soviétique, qui reste encore soumis à la décision du Sénat, mais l'heure de la période électorale qui est en France virtuellement ouverte. Le gouvernement allemand a escompté le climat ou, pour mieux dire, l'effet des discordes, des dissensions intérieures que le conflit des partis politiques pouvait provoquer au sein de la nation. Le désarroi national issu de nos luttes intestines, voilà la véritable explication de la décision brusquée du gouvernement allemand. Il oublie une fois de plus qu'en toute heure grave de notre histoire, de tels désarrois se sont dissipés dans l'union immédiate des volontés françaises et de tous les partis pour la défense de l'indépendance nationale.

Aucun Français ne peut mériter l'injure qu'on fait outre-Rhin à certains de nos concitoyens en les croyant capables de trouver une apparence d'excuse à l'acte germanique. Le peuple français reste prêt en toute conjoncture à faire la preuve qu'on ne saurait compter sur ses divisions pour espérer son abdication et préparer son asservissement.

Faut-il espérer l'union des puissances signataires?

—o—

Nous voulons espérer que M. Baldwin et ses collègues sauront comprendre que l'intérêt de la France, l'intérêt de l'Angleterre et l'intérêt de l'Europe commandent l'action. Il y a plus. Le gouvernement de Londres porte la responsabilité morale de Locarno dont il fit une véritable religion. Son ambassadeur, lord d'Abernon, fut l'auteur authentique du traité avec Stresemann. Se servir des portes de sortie pratiquées dans le pacte rhénan serait indigne de lui. Nous espérons qu'à la réunion des signataires de Locarno, provoquée par M. Flandin, aucune divergence ne s'accusera entre le point de vue britannique et le point de vue français.

C'est aujourd'hui lundi que M. Eden doit faire à la Chambre des communes une déclaration qui définira l'attitude de l'Angleterre.

L'Italie, fidèle à sa ligne de conduite, dit le « Popolo d'Italia », affirme à nouveau sa volonté de collaboration en Europe, mais on ne peut exiger d'elle cette collaboration lorsqu'elle est humiliée par les sanctions et qu'elle se voit refuser la reconnaissance de ses droits dans le conflit éthiopien.

L'opinion de la Pologne est donnée par l'Agence Pat :

« La politique polonaise suivra avec le plus grand intérêt le développement des événements actuels, non parce que ceux-ci pourraient apporter des éléments nouveaux dans les relations de voisinage polono-allemandes, mais parce qu'il s'agit d'un changement essentiel de la situation politique en Europe, en présence de laquelle le gouvernement polonais, malgré la modération de sa politique, ne peut pas rester indifférent. »

A Berlin, la journée des héros de la guerre a été célébrée dimanche à midi au Grand Opéra en présence du chancelier et du ministre de la guerre, général von Blomberg, qui a prononcé un discours.

« Le rétablissement, il y a un an, du service militaire obligatoire, dit-il, a marqué le début d'une nouvelle époque n'ayant qu'un seul but en vue : la paix de l'Allemagne et la paix du monde.

Les événements de samedi servent aussi le même but. La haine et le mensonge doivent être oubliés pour faire place à une paix de respect mutuel et de justice.

Les sanctions et une politique qui tend à éterniser un état de choses intolérable sont les pionniers de conflagrations futures. La communauté des peuples peut éliminer les causes de guerre par des révisions pacifiques et faites à temps. »

L'opinion de l'Amérique est donnée par le « New-York Herald Tribune » :

« En répudiant simultanément le traité de Locarno et les dernières obligations du traité de Versailles, l'Allemagne a chargé une arme indiscutablement capable de lancer l'Europe dans un conflit général, vers lequel le Continent semble tendre de plus en plus. Les nations qui se sentent visées ont le choix de combattre dès maintenant. Avec le coup de l'Allemagne, l'Europe atteint le point culminant d'une crise politique qui prenait forme depuis 1929. »

Ce que l'on dit à Bâle

—o—

On mande de Lörrach à Havas qu'un bataillon d'infanterie, venant de Constance, est arrivé dimanche matin à 7 h., avec ses armes spéciales, notamment deux pièces d'artillerie, deux lance-mines, des mitrailleuses lourdes et légères. On assure à Lörrach que cette troupe ne séjournera que momentanément dans cette ville, éloignée de deux kilomètres seulement de la frontière suisse, et qu'elle se rendrait ensuite à Müllheim, petite ville de l'arrondissement de Lörrach à environ 40 km. de Bâle.

La tension provoquée entre la France et l'Allemagne par la dénonciation du traité de Locarno et la réoccupation de la Rhénanie est à l'origine de toutes sortes de bruits qui circulent à Bâle. C'est ainsi qu'il a été prétendu que les Français avaient démoli le pont fluvial de Huningue à environ 1500 mètres de la frontière suisse. Renseignements pris, on a appris que pendant la nuit la partie moyenne du pont appartenant aux Français avait été enlevée pour éviter toute surprise, mais le trafic régulier entre les rives française et allemande fut rétabli dimanche à midi.

Du côté français on constate une surveillance plus active de la rive du Rhin et on s'attend à l'arrivée de nouvelles troupes en Haute-Alsace. La région aux environs de l'ancienne forteresse de Huningue est stratégiquement importante en ce sens que c'est non loin de cette forteresse que se trouve l'extrémité de la puis-

sante ceinture fortifiée qui protège la frontière du nord-est de la France.

Du côté allemand on n'a aperçu que quelques patrouilles cyclistes de S. A. le long du Rhin.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

Un enfant de treize ans et demi tue à coups de fusil son père endormi

On dit parfois que les parents ne connaissent que mal ou pas du tout, leurs enfants, qu'ils ne savent jamais ce qui trotte dans leur petite cervelle.

Un drame affreux qui peut figurer parmi des plus effarants de l'histoire de la criminalité depuis plus de vingt ans est venu illustrer lamentablement ces observations : un petit garçon de treize ans et demi a tué son père en tirant sur lui, pendant qu'il sommeillait huit coups de fusil...

Depuis cinq années, M. Baudin, âgé de 48 ans, tenait avec sa femme, âgée de 42 ans, une assez grande boulangerie-pâtisserie, rue Passy à Paris. Ils avaient deux enfants, un garçon, René, âgé de 13 ans et demi, et une fillette, Jacqueline, qui n'a que onze ans et demi.

Le petit René allait en classe, au cours complémentaire. Etait-il très bon élève ? On ne peut le dire, mais il se tenait toutefois dans la moyenne. Ses parents veillaient avec soin à son éducation. Si on l'emmenait au cinéma, c'était pour voir un film amusant, mais jamais malsain. Ses lectures étaient également surveillées.

Pourtant, son père ne se montrait pas d'une sévérité exagérée avec lui ; au contraire, M. Baudin, qui était un brave homme estimé dans le quartier, l'emmenait avec lui dans ses promenades. C'est ainsi que jeudi le petit René avait accompagné son père à la chasse, à Melun, avec la petite Jacqueline d'ailleurs. Au retour, enchanté de sa journée au grand air, le petit René paraissait tout joyeux.

Vendredi après le dîner qui s'était déroulé dans le calme familial habituel, M. Baudin monta se coucher vers 20 heures et demie. Le petit René s'attarda un certain temps dans la boutique, près de sa mère qui faisait les comptes de caisse puis il monta à son tour.

Les chambres sont au premier étage, au-dessus de la boutique. Arrivé dans le vestibule, au haut de l'escalier de communication, le petit René, pris soudain d'une idée diabolique, décrocha le fusil de son père accroché à un porte-manteau, le chargea de deux chevrotines, puis doucement ouvrit la porte de la chambre de ses parents.

M. Baudin dormait profondément. Le gamin le coucha en joue et à deux reprises tira. Le malheureux boulanger fut atteint en pleine tête et tué net. Le misérable enfant ne s'arrêta pas là. A trois reprises, il rechargea l'arme et tira encore six balles sur le cadavre de son père qui fut affreusement mutilé.

Mme Baudin, de la caisse, avait entendu les détonations. Elle cria :

— Pourquoi, faites-vous tant de bruit là-haut

Pas de réponse.

Intriguée, ele monta. En haut de l'escalier, le petit René se tenait debout, la menaçant de son fusil rechargé une nouvelle fois.

— Va-t'en, je viens de tuer papa.

On juge de l'émoi qui s'empara de la pauvre femme. Elle se sauva. Des voisins mis au courant hâtivement, avertirent la police-secours.

Lorsque les agents arrivèrent, le petit René était toujours en haut de l'escalier, fusil en main. Le premier agent qui se présenta fut couché en joue. Se baissant rapidement et se dissimulant derrière un panneau de bois, le policier sortit son revolver.

— Si tu ne jettes pas ton fusil, je tire sur toi.

L'enfant eut peur. Il baissa son arme.

Un peu plus tard, interrogé longuement au commissariat, il ne put donner d'explications à son crime. Tout juste, déclara-t-il, après quelques larmes, tout à la fin de l'interrogatoire, qu'il craignait d'avoir de mauvaises notes le lendemain à l'école et d'être grondé par son père.

Le petit René Baudin a passé la nuit dans les locaux de la Police judiciaire. Il dormit un peu, mais, chaque fois qu'il se réveillait, il avait une crise de larmes.

Le commissaire de police du quartier de la Muette, M. Brun a tendu hier matin Mme Baudin pour tenter d'établir les causes du drame. Il semble que l'on doive penser que l'enfant a eu une crise soudaine de folie. L'an dernier déjà, il s'était enfui de la maison de ses parents et ce n'est qu'après de longues recherches qu'on le retrouva à Orléans.

NOUVELLES SUISSES

Le parti conservateur suisse et les problèmes d'actualité

Le comité central du parti populaire conservateur suisse s'est réuni sous la présidence du Dr Nietlispach, conseiller national. Il a entendu un exposé de M. A. Zust, conseiller aux Etats, sur l'état et le développement de la politique financière de la Confédération. Les principes directeurs suivants ont été développés :

1) Nécessité absolue d'une gestion du budget public s'inspirant du principe d'économies massives, eu égard au recul du revenu de la population et à la charge des dettes publiques en constante augmentation ainsi que l'impossibilité de recourir à de nouveaux impôts.

2) Nouvelle réglementation des rapports entre l'Etat et l'économie comme condition à un assainissement finanier (réforme administrative, réforme de l'octroi de subventions).

3) Défense des intérêts et de la souveraineté financière des cantons. Equilibre financier entre la Confédération et les cantons.

4) Opposition à l'égard d'une convention forcée dangereuse pour le crédit public.

5) La préparation immédiate d'un programme d'assainissement définitif.

Au cours de la discussion qui suivit où l'on demanda surtout que des mesures soient prises pour le redressement national, prirent la parole notamment MM. Evéquoz, conseiller aux Etats, Etter, conseiller fédéral et Musy, ancien conseiller fédéral. Il a été pris position contre l'interdiction prononcée à l'égard du député français Henriot de venir en Suisse pour faire des conférences. Le comité a pris connaissance en les approuvant de deux requêtes de la direction fédérale des jeunes-conservateurs relatives à des mesures touchant l'organisation du parti et au refus injustifié de candidats conservateurs pour des emplois fédéraux.

Le comité, par des applaudissements unanimes, a exprimé sa satisfaction de savoir que la majorité du peuple suisse se sent aujourd'hui tranquillisé et s'estime heureux du fait que la conduite de la politique extérieure suisse soit aux mains éprouvées de M. le conseiller fédéral Motta.

Accident mortel d'aviation

Tandis qu'il effectuait un vol à voile entre Perles et Buren sur Aar, Berne, le jeune Fahrni, 18 ans, habitant chez ses parents, à Bienne, a fait une chute mortelle. L'accident serait dû à ce que le pilote a lâché trop tard l'attache, à environ 35 mètres du sol. Affreusement mutilé, le corps du jeune homme a été ramené chez ses parents.

L'appareil est entièrement détruit.

Tragique fin à Lausanne

Dimanche matin, vers 8 heures, un agent de police passait à la rue de Genève, au-dessous de l'immeuble Métropole Bel-Air, lorsqu'il vit soudain un corps s'écraser devant lui, à quelque distance.

Une femme venait de se jeter de la terrasse qui se trouve à la hauteur de la place Bel-Air, faisant ainsi une chute de quatre étages...

La malheureuse vivait encore. On la transporta en hâte à l'hôpital cantonal où elle mourait en arrivant.

Il s'agit d'une femme de ménage, Emma D., qui n'avait plus beaucoup de travail depuis quelque temps et qui s'était laissée aller à la neurasthénie.

Incendie

Samedi à 19 h. les cloches de la Rippe, près de Nyon, sonnaient à toute volée, alertant ainsi la population. Un incendie venait de se déclarer chez M. J. Berlie, agriculteur. Les pompiers furent rapidement sur les lieux. C'est dans la grange que l'incendie avait pris naissance et les sauveteurs s'occupèrent immédiatement de libérer deux chevaux qui se trouvaient dans l'écurie en flammes. Une bête seulement put être sauvée, quant à la seconde, elle périt asphyxiée.

L'enquête a réussi à déterminer les causes. Le domestique de M. Jules Berlie, M. André Alfred, s'était servi d'une serpillière — un « fleurier » — samedi après-midi pour ramasser les débris et feuilles mortes qui se trouvaient dans le verger. Après les avoir brûlés, il plia la serpillière et la mit dans une crèche de l'écurie. Mais une braise s'était glissée dans l'étoffe sans que le domestique s'en fût rendu compte.

Le point de vue des camionneurs

L'Association suisse des propriétaires d'auto-camions a tenu à Bienne, sous la présidence de M. F. Hofstetter (Berne), président central, son assemblée générale qui, après l'expédition des affaires statutaires, a examiné divers problèmes. L'assemblée a approuvé les mesures prises par le comité directeur pendant l'année. Au lieu de la statistique prévue par les autorités sur les transports de marchandises effectués sur route pendant une année, les camionneurs professionnels préféreraient des mesures tarifaires. Après avoir arrêté son attitude à l'égard de l'initiative des routes alpestres et du droit sur la benzine, l'assemblée a encore discuté en détail la question de l'obligation de mélanger de l'alcool rectifié à la benzine. Les milieux de l'association sont plutôt opposés à cette mesure, à moins que le mélange puisse être réalisé dans des conditions techniques et économiques acceptables. Le comité directeur continuera à défendre les intérêts de ses membres dans cette affaire.

Le fils imaginaire de M. le conseiller fédéral Obrecht

Au cours des fêtes du Carnaval, à Soleure, un jeune homme de vingt ans, venu de Thoune, et qui resemblait au second fils de M. le conseiller fédéral Obrecht, fut salué et fêté comme tel par de nombreuses personnes. Courses en taxis, réjouissances diverses, prêt de 100 fr. par un ancien camarade d'école de l'honorable chef du département de l'Economie publique, rien ne manqua à la fête... Le « fils » de M. Obrecht, se laissa gentiment faire. La police, hélas, veillait ; elle identifia le personnage, un repris de justice, qui vient d'être condamné à un mois de prison.

POIGNÉE DE PETITS FAITS

— La police a arrêté à Meilen, Zurich, trois braconniers qui opéraient depuis quelque temps dans la région giboyeuse du Herrliberg.

— Le Tribunal du district de St-Gall a condamné à des amendes, de 20 à 30 fr. trois hommes et deux femmes pour falsification de signatures, à l'occasion d'une cueillette de signatures pour une initiative populaire.

— Le Conseil d'Etat d'Obwald soumet au Grand Conseil une loi sur le développement du réseau routier cantonal. Il demande un crédit de 1,652,000 pour l'amélioration de la route du Brünig et de celle d'Engelberg. La loi sera soumise à la votation populaire.

— Dimanche a eu lieu, à Lyon, la séance solennelle de la célébration du centenaire de l'illustre savant Ampère.

— La grève des employés d'immeubles, à New-York, s'est étendue lundi matin à plus de 2000 immeubles. Les patrouilles circulent dans les rues. Il y a près de deux cents arrestations.

— On mande de Jammou (Cachemire) que vingt cinq personnes ont été ensevelies sous une avalanche non loin du lieu où trois officiers anglais ont péri récemment dans des circonstances analogues. On n'a retrouvé que 18 cadavres. Les corps des trois officiers ont également été découverts.

— Le jeune Himmerli, âgé de 13 ans, domicilié à Gland, Vaud, qui jouait à football dans ce village avec des camarades, a reçu un coup de pied qui a provoqué une double fracture de la cheville. Il a été soigné par M. le Dr Francken de Begnins, puis transporté à l'Infirmerie de Nyon.

— Le Nizam de Haïderabad, l'homme le plus riche du monde, — sauf erreur..., — fête actuellement le vingt-cinquième anniversaire de son règne. Sa fortune s'élève à cent cinquante millions, de livres sterling, mais il vit, sinon pauvrement, du moins simplement. C'est ainsi qu'il possède six palais d'un luxe somptueux, mais, il habite dans une demeure fort ordinaire ; il dispose de cinquante automobiles du dernier modèle, mais se contente pour voyager d'une auto datant de plusieurs années.

A l'occasion de son jubilé, le Nizam de Haïderabad a fait don à la population de son royaume de 2000 appareils de T. S. F.

LA RÉGION

Tragédie dans la vallée d'Aoste

Dans le val de Cogne, qui descend au nord du Grand Paradis dans la vallée d'Aoste, trois cents ouvriers travaillent dans une mine sur le mont Colonna, à près de 3000 mètres. Au milieu de la semaine, une tempête effroyable régna pendant plusieurs jours. Il tomba deux mètres de neige. Le vent brisa le câble fournissant le courant électrique. Dès lors, plus de lumière, plus de chaleur, et le téléférique ne fonctionne plus non plus qu'aucune autre machine. Jeudi, une accalmie se produisit et quatre jeunes ouvriers décidèrent de descendre dans la vallée pour quérir de l'aide.

Ils étaient parvenus à 200 mètres au-dessous du col lorsqu'une avalanche de neige et de glace se détacha sur tout le versant de la montagne. Deux des jeunes gens, Basile Cuaz et Italo Bertagnolio furent précipités dans le gouffre. Un troisième put se retenir au câble téléférique et le quatrième à un pylône. Ils achevèrent la descente et donnèrent l'alarme au village. On a découvert les cadavres des deux victimes et les mineurs ont été secourus.

NOUVELLES LOCALES

Le travail à la Dixence

Nous recevons la lettre suivante :

Sion, le 8 mars 1936.

Rédaction du « Nouvelliste valaisan », St-Maurice.

Monsieur le rédacteur,

Votre journal a publié tout dernièrement un entrefilet signalant la présence de deux ouvriers italiens sur le chantier de la conduite forcée de la Dixence.

Le fait est exact. Mais votre correspondant, certainement bien intentionné, a omis de préciser qu'il s'agissait de deux personnes régulièrement établies en Suisse et non de **saisonniers.**

L'un des ouvriers en question est domicilié en Suisse depuis **1897.** Quant à l'autre, il est né en Suisse et n'a jamais quitté le pays depuis lors ; il a même épousé une valaisanne. Or, la Convention d'établissement conclue entre la Suisse et l'Italie, le 22 juillet 1868, assure aux étrangers, en possession d'un permis de domicile permanent, les mêmes droits qu'aux nationaux.

Au surplus, ces deux ouvriers sont affiliés à une caisse d'assurance-chômage (sauf erreur celle de la Féd. suisse des ouvriers du bois et bâtiment). Ils ne sauraient donc bénéficier des secours de chômage sans avoir également le droit au travail.

Veuillez agréer, Monsieur le rédacteur, l'assurance de notre considération distinguée.

Division Industrie, Commerce et Travail
Amez-Droz.

Un jeune homme écrasé par un camion

Un accident mortel est arrivé ce matin, vers 9 heures, sur le chantier de la Lozenze, entre Leytron et Ardon.

Un jeune ouvrier de 16 ans, Armand Giroud, était en train d'entasser du gravier lorsqu'un lourd camion, en manœuvrant, le renversa et lui passa sur le corps. Le malheureux jeune homme fut écrasé horriblement et tué sur le coup. M. le Dr Ribordy, de Riddes, appelé aussitôt, ne put que constater le décès.

Assemblée des Caisses de crédit mutuel de Valais romand

L'Assemblée générale de la Fédération aura lieu à Saxon, au Cercle catholique, jeudi 19 mars prochain à 14 heures, très précises, avec l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance ; 2. Appel des Caisses ; 3. Lecture du procès-verbal ; 4. Lecture, approbation des comptes, et fixation de la cotisation pour 1936 ; 5. Rapport du président et distribution d'un souvenir aux vétérans ; 6. Conférence de M. Heuberger, secrétaire de l'Union suisse : « La loi sur les banques et ses répercussions sur nos caisses » ; 7. Ordre du jour de l'assemblée de l'Union Suisse ; 8. Discussion générale ; 9. Clôture.

Peut-être plus que jusqu'ici, ce sera une séance de travail. La circulaire ajoute :

A cette fin nous aimerions avoir une discussion générale bien fournie, mais pour qu'elle ne soit pas trop livrée à l'imprévu, nous prions tous ceux qui auraient une question, une interpellation quelconque à faire de bien vouloir l'annoncer au prési-

Radio-Programmes

Mardi 10 mars. — 12 h. 30 Dernières nouvelles. 12 h. 40 Emission commune. 13 h. 10 Gramo-concert. 16 h. 30 Récital de violon. 16 h. 50 Récital de chant. 17 h. 15 Concert par l'Orchestre Radio suisse romande. 18 h. Comptabilité artisanale et calculs, professionnels. 18 h. 25 Séance récréative pour les enfants. 18 h. 50 Mélodies et chansons. 19 h. 10 La grippe. 19 h. 30 Trois valses. 19 h. 40 Correspondance parlée. 19 h. 50 L'apprentissage du service de maison. 20 h. Tristan et Yseult. 21 h. 15 Dernières nouvelles.

FEUILLETON DU NOUVELLISTE 7

L'amour qui sépare

IV

— C'était aussi la mienne ; Germaine, Antoine et moi nous ne faisions pas de différence ! Jamais, nous n'aurions pu aimer davantage notre propre enfant !

— Je le sais, Juliette ; mais Marie est toute seule à pleurer, elle ne pourra même pas parler de sa fille à son mari, depuis qu'il l'a chassée il ne veut plus entendre prononcer son nom !

— Oui ! Lui qui était si rangé là-bas, dans le Nord, quand, avec Antoine, ils travaillaient dans la mine !... Dire que c'est moi qui les ai encouragés à venir ici ! Est-ce que je pouvais deviner une affaire pareille !... Quand je pense qu'il ne vivait que pour sa femme et sa fille et qu'il a mis Marcelle à la porte parce qu'elle voulait l'empêcher de battre sa mère !... Pauvre Marie ! Elle devait se cacher pour revoir sa fille ! Un fou, je te dis !

Antoine ne s'éternisa pas avec Marie Roisel. En revenant, il s'arrêta chez les Tallot, sachant y retrouver sa femme.

Tous s'enquirent de la malheureuse mère.

— Elle a été admirable, comme toujours, répondit Antoine, les yeux mouillés de larmes. Jacques était chez le bistrot : il se dérange de plus en plus, et les locataires de l'immeuble commencent à se plaindre d'avoir un tel concierge. Je suis parti avant de le revoir. J'avais trop peur de me mettre en colère ; cela ne changerait rien, au contraire, il se vengerait après sur Marie ! Quel malheur ! Ah ! si je tenais ceux qui l'ont débauché ! Pour la mort de notre pauvre Marcelle, sa mère n'a pas pu pleurer : c'était comme si le chagrin l'étouffait ; elle en périra ! Pauvre Marie ! Comment pourrait-elle trouver encore des larmes dans ses yeux après en avoir tant versées ? C'est mal fait la vie, quand même !

Il fouilla dans sa poche.

— Tiens, Juliette, dit-il, je t'ai rapporté la lettre du capitaine ; Marie te fait demander de la serrer avec les autres, comme cela elle est plus tranquille : Jacques serait capable de les déchirer s'il les découvrait chez lui, un jour où il ne serait pas de sang-froid. Dedans, il y a un morceau de la robe de notre pauvre Cécelie ; Marie a dit que tu en prennes la moitié ; tu liras aussi ce qu'il y a sur la feuille.

Juliette s'exécuta ; mais c'était surtout le morceau de chiffon soyeux qui captivait son attention : elle le considérait comme une relique.

Ce dimanche si triste fut suivi de jours bien noirs.

Pour Juliette et Antoine Roisel, le chagrin devenait moins intense, mais plus profond. Chacun des actes de la vie leur rappelait Marcelle et il était question d'elle à propos de tout : du plat que Juliette apportait sur la table et que « la pauvre chérie aimait tant », d'une chaise sur laquelle elle s'asseyait ; du divan où elle avait dormi durant de longues nuits. C'est toujours avec la même émotion qu'ils regardaient les nombreuses photographies de leur nièce : ces vivants souvenirs de la chère disparue.

En les contemplant sans se lasser Juliette disait :

— Oh ! tu la vois, là, toute petite : quelle belle enfant !... Ici, c'est le souvenir de son arrivée chez nous, quand elle fit son premier voyage à Paris : elle était déjà jolie !... Celle-ci, c'est la dernière faite, le jour de son mariage : on dirait une princesse ! Quand je sortais avec elle dans la rue, tout le monde se retournait tellement sa beauté attirait les regards !

Et Juliette terminait ses paroles admiratives par des larmes parce qu'il ne lui serait plus jamais permis de contempler celle qui avait été l'honneur de la famille !

Bien que profondément attristé, Antoine essayait de changer le cours de la conversation, car la santé de sa femme l'inquiétait ; elle n'avait plus ni appétit ni sommeil, dès qu'elle s'endormait, son cerveau projetait d'affreuses images et elle se réveillait en criant. Espérant dans l'apaisement du calme, son mari lui proposa de l'emmener au pays natal.

— Juliette, lui dit-il, pendant mon congé, nous partirons chez nous, tous les deux ; nous y chercherons une petite maison. Tu sais, c'était ton rêve de retourner là-bas.

— Oui, Antoine, c'était mon désir avant ; mais, maintenant, pourquoi ? Après nous, personne ne profitera des choses que nous aurons acquises au prix du travail et des privations, parfois : nous n'avons pas d'enfant et Cécelle est partie pour toujours.

— Je sais bien, Juliette ; moi aussi, j'ai moins de courage, parce que notre but a disparu ; je me disais que l'argent que je mets de côté servirait un jour à Marcelle et à ses enfants.

— Elle n'en avait pas besoin. Antoine, elle était milliardaire.

— Qu'on dit ! Vois-tu, ma femme, quand on me parle de milliards, il me semble que ce sont des contes. A la Bourse, quelqu'un trace un chiffre blanc sur un tableau noir : c'est la fortune et, le lendemain, le nombre écrit n'est plus le même : c'est la ruine et l'histoire est déjà finie ! C'est peut-être parce que je ne comprends pas ! En tout cas, je pensais : qui sait si un jour notre Cécelle ne sera pas contente de trouver les quatre sous de l'oncle Antoine !

Juliette ne l'écoutait pas, toujours absorbée par sa tristesse invincible. Alors, doucement, il se rapprocha d'elle pour l'embrasser.

(A suivre.)

L'attitude de l'Angleterre en face de l'Allemagne

Accident mortel sur le chantier de la Lozenze

Le projet de soutien du prix du lait

dent soussigné jusqu'au 15 courant, faute de quoi elle pourra être écartée.

Nous, dirons à Saxon pourquoi nous avons choisi cette localité et cette heure pour notre assemblée ; d'ores et déjà nous déclarons que les affaires d'autres Banques n'y sont pour rien, puisqu'elles ne nous touchent pas.

Nous avons obtenu l'arrêt à Saxon du train direct partant de St-Maurice à 12 h. 34 et de Martigny à 12 h. 49, ainsi que du train direct partant de Sierre à 13 h. 17 et de Sion à 13 h. 32.

Nous demandons à tous les délégués pouvant prendre ces trains, de les utiliser à l'exclusion de tout autre et des autocars afin que soit justifié l'arrêt de ces trains. Les délégués devant prendre le train aux stations entre Sion et Saxon peuvent prendre un train de marchandises partant d'Ardon à 11 h. 50.

Le soir le départ des trains a lieu à 17 h. 34 sur St-Maurice et à 17 h. 44 sur Sion.

Pour le Comité fédératif :

Le Président : Adr. Puippe. — Le Secrétaire : René Jacquod.

—o—

L'expulsion de deux off...rs chinois

La gendarmerie valaisanne vient de reconduire à la frontière deux officiers chinois, qui sans patente et sans autorisation, se livraient dans les rues de Loèche au commerce de tapis. Après avoir séquestré leur marchandise, on les accompagna jusqu'à St-Gingolph et ils ont passé en France.

—o—

Chute d'un skieur

M. Robert Michaud, Valaisan, 32 ans, habitant l'avenue de Cour, à Lausanne, qui skiait dimanche dans les environs de Châtel-St-Denis, a fait une chute où il s'est fait une distorsion des deux genoux. Le blessé a été transporté à l'hôpital cantonal, à Lausanne.

—o—

Le nouveau projet d'action de soutien du prix du lait

Le chef du département de l'économie publique vient de déposer sur le bureau du Conseil fédéral le nouveau projet relatif à l'aide fédérale en faveur des producteurs de lait. Le département des finances l'étudie e nce moment au point de nances l'étudie en ce moment au point de pourra être examiné dans la prochaine séance du Conseil fédéral. La nouvelle action de soutien du prix du lait sera un des objets les plus importants à l'ordre du jour de la prochaine session des Chambres fédérales.

Comme on l'a annoncé, les dépendiminution constante de la production du lait, pourront être réduites d'un tiers environ, sans qu'il en résulte un abaissement du prix du lait payé aux producteurs. Ce prix est actuellement de 18 cent. On espère que les subventions fédérales ne dépasseront pas 10 à 11 millions de francs, alors qu'elles s'élevaient l'an dernier encore, à 15 millions de francs.

Le message du Conseil fédéral donnera des renseignements détaillés sur le résultat de l'enquête faite à propos de l'Union suisse du commerce de fromage et établira les grandes lignes concernant la future adaptation de cette organisation aux conditions actuelles. Le rapport des experts ne sera pas publié pour l'instant ; il sera toutefois distribué aux membres de la commission chargée d'étudier le projet de soutien du prix du lait.

—o—

SAVIESE. — Le vieux bisse endommagé. — Les grosses quantités de neige tombée au début de l'hiver, et surtout la période de dégel qui suivit, ont considérablement endommagé le vieux « bisse » de Savièse. Sur plusieurs tronçons au-dessus des gorges de la vallée de la Morge, la canalisation a été emportée, et des lambeaux de planches et de ferraille pendent lamentablement au rocher.

Par bonheur, les Saviésans n'auront pas besoin, cette année, de réparer leur grand bisse accroché aux flancs de la montagne, et dont l'entretien était si onéreux et si dangereux qu'il a coûté maintes vies humaines. Dès que le printemps sera venu, les écluses du Mont-Prabé s'ouvriront sur le plateau, laissant passer en abondance les eaux fertilisantes d'irrigation. Le vieux et pittoresque bisse ne sera bientôt plus qu'un souvenir qu'on désignera du versant opposé de la vallée comme un témoin du courage et de la ténacité de nos vaillantes populations alpestres.

—o—

ST-MAURICE. — Pour la troisième fois déjà cette année, la direction de l'Usine de Monthey de la Société pour l'Industrie chimique à Bâle a distribué la montre en or, pour 25 ans passés au service de l'usine.

Cette fois-ci, l'heureux jubilaire est M. Jos. Gross, à qui nous adressons nos sincères félicitations.

Notre Service télégraphique et téléphonique

Que fera l'Angleterre ?

—o—

LONDRES, 9 mars. (Havas.) — Le Cabinet s'est réuni lundi matin à Downing Street sous la présidence de M. Baldwin, afin d'étudier la situation créée par l'entrée des troupes allemandes en Rhénanie.

M. Eden a soumis à l'approbation de ses collègues le texte de sa déclaration à la Chambre des communes sur la situation nouvellement créée.

LONDRES, 9 mars. (Ag.) — Les journaux anglais de ce matin sont loin d'être unanimes dans leurs commentaires sur les déclarations du chancelier Hitler et l'occupation du Rhin.

Le « Daily Telegraph » écrit sous le titre : Déchirement provocateur d'un traité librement conclu » que Hitler en envoyant des troupes dans la zone démilitarisée a jeté le gant, sous une forme brusque aux puissances occidentales.

La plupart des journaux, tout en convenant que le geste de M. Hitler constitue « un défi » à l'Europe, portent surtout leur attention sur les propositions du Fuhrer.

Le discours de M. Eden à la Chambre des Communes

LONDRES, 9 mars. (Reuter.) — La plus importante déclaration que l'Angleterre ait faite et que le monde ait entendue depuis 1914 a attiré lundi après-midi une énorme affluence à Westminster. Les tribunes sont combles. Le Corps diplomatique est au complet.

Après que le major Attle eut demandé à M. Eden s'il avait une déclaration à faire sur la dénonciation du Traité de Locarno, le secrétaire d'Etat prend la parole en disant qu'il avait une longue déclaration à faire.

Il débuta par le récit de la conversation qu'Hitler a eue avec von Oeschen en vue de négocier un pacte aérien.

Passant ensuite à la déclaration faite par l'ambassadeur du Reich, M. Eden indique qu'il a déclaré à ce dernier que l'occupation allemande en Rhénanie équivalait à une répudiation unilatérale du Traité librement consenti et signé. Cet acte a produit sur l'opinion un effet des plus déplorables.

M. Eden rapporte les arguments que l'Allemagne a invoqués pour justifier son action notamment l'intention du gouvernement français de conclure un pacte avec l'Union des Républiques soviétiques. La décision du Reich a créé une situation entièrement nouvelle et détruit le système collectif de paix.

Exposant l'ensemble de la communication allemande, le ministre déclare l'abrogation du traité de Locarno et l'occupation de la zone démilitarisée comme des gestes qui ont grandement ébranlé la paix du monde. Nous ne pouvons avoir confiance en de nouveaux engagements à l'avenir. Personne dans cette assemblée, a dit M. Eden, ne pourrait approuver ou excuser une telle action. (Acclamations.)

Heureusement cette action n'implique pas une menace d'hostilité directe. M. Eden précise que dans le cas d'une attaque effective de l'Allemagne contre une puissance signataire, attaque qui constituerait une violation de l'article 2 du Traité, l'Angleterre se considèrerait comme tenue par son honneur de venir secourir la nation attaquée conformément aux stipulations du Traité d'assistance. Après un examen de l'ensemble du document allemand M. Eden déclare : une des plus importantes conditions de la paix, en Europe occidentale, est anéantie. La paix doit être assurée, il est nécessaire de la reconstituer. C'est dans cet esprit que nous abordons les nouvelles propositions du chancelier. Le gouvernement britannique les examinera avec clairvoyance pour savoir quelles mesures il faut prendre et par lesquelles la structure de la paix peut être de nouveau rétablie.

M. Eden, après avoir rappelé que les gouvernements français et belge ont demandé la convocation du Conseil de la S. d. N. le plus tôt possible afin d'examiner la situation, a ajouté : je dois souligner que le Conseil de la S. d. N. est l'organisme approprié à cet effet. Toutefois aucune décision ne sera prise avant vendredi, mais en attendant, dès demain, vont avoir lieu à Paris des entretiens entre les représentants des quatre puissances signataires du traité de Locarno. Ces conversations seront reprises à Genève les jours suivants. Le gouvernement britannique sera représenté, outre M. Eden, par lord Halifax, lord du sceau privé. Enfin le gouvernement britannique ne laissera perdre aucune occasion, tant l'heure est grave, et c'est de l'art des hommes d'Etat que dépend la paix du monde.

Mouvements de troupes

PARIS, 9 mars. — On annonce des mouvements de troupes dans le nord et l'est de la France.

L'arbitrage de grève

—o—

NEW-YORK, 9 mars. (Havas.) — Le syndicat des employés d'immeubles a accepté, sans condition, le plan d'arbitrage proposé par le maire de New-York, M. Laguardia, pour mettre fin à la grève des garçons d'ascenseur. Le syndicat abandonnerait la clause de la syndicalisation obligatoire de tous les employés et se contenterait de l'assurance que les propriétaires d'immeubles donneront la préférence aux employés syndiqués.

De leur côté, les propriétaires accepteraient aussi le plan Laguardia, mais avec quelques modifications, notamment ils se refusent à s'engager à n'employer que des garçons syndiqués. Bien que les grévistes aient observé la trêve du dimanche, le syndicat menace d'intensifier la lutte si les propriétaires n'acceptent pas le plan Laguardia sans réserve.

—o—

Des propriétaires contre une ville

—o—

LAUSANNE, 9 mars. (Ag.) — La ville de Zurich a fait des travaux pour ses forces hydrauliques à Wettingen sur la Limmat. Le niveau de cette rivière en a été relevé en amont sur une grande distance, ce qui eut pour conséquence de gêner considérablement l'extraction du gravier dans une carrière exploitée par la Coopérative de construction de Neuenhof. Les propriétaires de la gravière ont donc réclamé à la ville de Zurich une somme de 100,000 francs environ à titre de dommages-intérêts. Une première question s'est alors posée aux autorités judiciaires saisies de cette réclamation. Etait-ce par la voie ordinaire que les demandeurs devaient faire valoir leurs droits, ou devaient-ils suivre la procédure d'expropriation déjà commencée par la ville de Zurich ? Les tribunaux argoviens se sont prononcés pour la procédure d'expropriation et le Tribunal fédéral a rejeté le recours de droit public formé par les propriétaires contre cette décision.

—o—

Le Cabinet japonais

—o—

TOKIO, 9 mars. (Havas.) — M. Hirota est arrivé à composer son Cabinet en acceptant le principe des conditions posées par l'armée, sur l'intercession du département de la marine. C'est ainsi qu'il a accepté que soit renforcée l'autorité du Bureau de coordination nationale politique. Ce bureau, dont font partie les délégués de l'armée et de la marine, ainsi que des hommes d'Etat de tous les milieux, sera chargé de rechercher les moyens d'établir une économie dirigée et de renforcer la diplomatie et l'administration japonaises, conformément au désir de l'armée. M. Hirota a accepté, d'autre part, que les demandes budgétaires de l'armée et de la marine soient acceptées. Enfin, il accepte que le ministre de l'intérieur soit un technicien et non un homme politique.

—o—

Les barbouilleurs de St-Pierre

—o—

GENEVE, 9 mars. — Le nommé Fazan, arrêté dimanche comme étant l'auteur des dégâts causés à la cathédrale de St-Pierre, a été interrogé lundi. Il a avoué avoir effectivement participé aux inscriptions au minium. Il a dévoilé des complices au nombre de quatre. Deux d'entre eux ont été arrêtés par la police. Ce sont les nommés René Monnet et Oscar Gavillet.

L'attentat de Belgrade

—o—

BELGRADE, 9 mars. — La Scouptchina a adopté ce matin à l'unanimité le rapport de la commission d'immunité tendant à déférer au tribunal le député auteur de l'attentat du 6 mars contre M. Stoyadinovitch ainsi que neuf autres députés du groupe Yevtitch également en vue depuis le 6 mars.

—o—

Grosses avalanches

—o—

PECHAVAR, 9 mars. — Des avalanches sévissent depuis une quinzaine de jours dans la région de Caganorea. Une cinquantaine de personnes ont péri. On ne possède pas d'autres détails. On craint que les dégâts ne soient considérables.

—o—

LA GUERRE ITALO-ETHIOPIENNE

—o—

Le communiqué italien

ROME, 9 mars. (Ag.) — Le maréchal Badoglio télégraphie :

Nos pertes dans la deuxième bataille du Tembien et dans la bataille du Chiré sont les suivantes : officiers, 19 morts et 67 blessés; nationaux 236 morts, 835 blessés et 22 disparus ; Erythréens 36 morts, 149 blessés et 13 disparus. Les pertes ennemies se montent au total à plus de 15 mille morts et blessés.

Sur tout le front érythréen se poursuit une intense préparation des services d'intendance en vue du développement ultérieur des opérations. Les détachements de deuxième ligne continuent le travail de nettoyage et d'amélioration du champ de bataille dont la superficie est de plus de 8000 m2. Parmi les importantes quantités de matériel de toutes sortes, on a trouvé les documents et les décorations abandonnées par le ras Kassa dans une profonde caverne, durant sa fuite du Tembien.

Sur le front de Somalie, rien de particulier à signaler.

—o—

Les adieux de M. Tardieu

—o—

BELFORT, 9 mars. (Havas.) — M. Tardieu a adressé aux électeurs du territoire de Belfort une lettre disant notamment : Je ne veux plus être député. Je pense depuis longtemps et chaque jour davantage que le système politique de notre pays n'est plus tolérable. J'ai constaté qu'il était impossible de corriger ce régime. Je ne sors pas du parlement par lassitude mais, en cette heure grave pour le pays, je veux prendre une autre directive.

—o—

Accident d'aviation

MONTBELLIARD, 9 mars. (Havas.) — Un biplan particulier qui se livrait à des acrobaties est tombé dans les bois près du terrain d'aviation. Les deux occupants ont été tués et les corps ont été retirés des décombres affreusement mutilés.

—o—

Le président des apiculteurs

BERNE, 9 mars. (Ag.) — M. Frietz Leuenberber, Dr h. c., président central de la société des apiculteurs de Suisse allemande, est décédé lundi matin à l'âge de 75 ans et demi.

—o—

Les déficits

ZURICH, 9 mars. (Ag.) — Les comptes de la ville de Zurich pour 1935 soldent par un déficit de 844,028 francs, les dépenses ayant atteint 90,825,368 francs. Le budget prévoyait un déficit de 1,895,330 francs. Tous les dicastères ont réduit leurs dépenses.

LES SPORTS

FOOTBALL

—o—

Le Championnat suisse

Accusant un très net retour de forme, Servette a fait mieux qu'on ne pensait contre Young Fellows, réussissant le match nul, 3 à 3, ce qui ramène les Zurichois au niveau du Lausanne-Sports.

Et Grasshoppers s'installe à nouveau dans le groupe de tête en écrasant Berne — sur son propre terrain — par 5 à 0. Du fait de la défaite de Berne, c'est Bienne qui passe quatrième, du fait de sa victoire sur Aarau, 4 à 2.

Chaux-de-Fonds semble vouloir faire l'effort définitif pour conserver sa place en Ligue Nationale, sa supériorité écrasante sur Locarno se traduit par un 7 à 2 des plus significatifs.

A Lugano, Young Boys parvient à faire match nul, 2 à 2, avec le onze local, tandis qu'à Bâle, Nordstern surclasse St-Gall, 4 à 0.

En **Première Ligue**, la défaite de Monthey est plus cruelle que nous ne l'avions prévue, c'est en effet par 6 à 1 que Granges, a traduit sa supériorité en même temps que sa volonté de s'attribuer le titre du groupe ; sa tâche est du reste facilitée par la défaite de Soleure aux mains de Fribourg, 3 à 0 ; Cantonal bat facilement Urania, 4 à 1 ; tandis que Carouge enregistre enfin un succès, battant Olten, 3 à 1 ; le « derby » vaudois a vu la victoire — prévue — des Veveysans, 3 à 1 ; enfin Porrentruy écrase Racing, 8 à 0.

En **Deuxième Ligue**, Sion s'affirme très nettement en face de Sierre, 3 à 0 et La Tour triomphe de Stade Lausanne, 5 à 1.

En **Quatrième Ligue**, Saxon bat St-Maurice, 1 à 0 et ne peut plus être rejoint ; Vernayaz bat Martigny II, 2 à 1.

Juniors : Sierre bat Sion, 2 à 0 ; Stade Lausanne bat Monthey, 7 à 0.

Le championnat valaisan

Série A : Chippis bat Challais, 10 à 0.

Série B : Ardon bat Martigny III, 5 à 2 ; Vège bat Eyholz, 8 à 1 ; Sierre II bat Grimisuat, 6 à 1.

Série C : Sierre III bat Grimisuat II, 6 à 1 ; Challais II bat Granges II, 4 à 1.

La journée agaunoise

Lutte acharnée entre St-Maurice et Saxon, terminée par le très honorable résultat de 1 à 0 pour Saxon.

Moins âpre, assez agréable à suivre, le match Bex-Montreux III a vu la victoire des Bellerins, 5 à 3.

Un match international

Pour terminer sa saison — plutôt terne — la France rencontrait hier la Belgique à Paris ; l'équipe gauloise a gagné, 3 à 0.

—o—

CYCLISME

Une belle victoire suisse

La célèbre course de côte du Mont-Faron, en France, gagnée l'an dernier par Léo Amberg, a vu hier, la victoire absolument inattendue d'un nouveau professionnel lausannois, Emile Vaucher, qui a battu le record de l'épreuve, gagnant en 20 min. 36 sec., devant Mellotroggi, 20 min. 58 sec., Molinar, Trueba, Pastoretti ; Amberg est 10me et Pipoz 21me. Bravo les Suisses !

BIBLIOGRAPHIE

LE SILLON ROMAND

Sommaire du No du 28 février. — Zootechnie : L'engraissement des veaux. — Le Chénopode blanc. — Semenceaux de pommes de terre. — L'arboriculture fruitière : La conservation des fruits par le froid. — La concurrence des poires américaines. — Les arbres fruitiers et la fumure. — Le Jardinier romand : Memento des travaux du mois de mars. — Les éléments physiques et chimiques du sol. — L'Aviculture romande : Des avantages que présente la race Sussex herminée. — Le sacrifice des poulets. — L'avoine, nourriture de la volaille. — Cuniculture : Le lapin japonais. — L'élevage cunicole avec des déchets alimentaires. — Le vigneron romand : La situation. — Parasites de la vigne. — A la Côte. — Que faire des sarments ?

†

Madame et Monsieur **François BRIDY-RODUIT** et leurs enfants ; Madame veuve **Prosper RODUIT** et ses enfants ; Monsieur et Madame **Charles RODUIT-BUFARD** et leurs enfants ; Monsieur **Marius RODUIT**, maréchal ; Mademoiselle **Germaine RODUIT** ; Les familles de feu **Eustache MICHELLOD-CHESEAUX** ; les familles de feu **Placide** et **Jean-Pierre CHESEAUX** ; Monsieur **Fabien RODUIT** et ses enfants, à Leytron ; Monsieur **Joseph RODUIT**, ancien président à Saillon, ses enfants et petits-enfants ; les familles de feu **Henriette PRODUIT-RODUIT** ; les familles de feu **Gabriel RODUIT** ; les familles de feu **Maurice RODUIT**, à Leytron, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame Marie-Louise Roduit-Cheseaux

Tertiaire de S. François

leur chère mère, grand'mère, belle-sœur, tante et cousine, survenu le 9 mars, à l'âge de 78 ans, après une longue et pénible maladie chrétiennement supportée et munie des Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Leytron le mercredi 11 mars, à 9 h. 30.

P. P. E.

Ce présent avis tient lieu de faire-part.

†

Madame Veuve **Marie PRALONG** et ses enfants, à Riddes, remercient de tout cœur toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de leur grand deuil. Un merci tout spécial à la Société de chant.

Grande Exposition de
COMPLETS
à partir du 12 MARS
Près de 300 COMPLETS
teintes modes, à des PRIX AVANTAGEUX

39.- 49.- 59.-
69.- 79.- 89.-
95.-

La qualité et la coupe font la réputation de nos vêtements

Escompte **5%**

MAGASINS
GIROD
Tél. 61.77 **MONTHEY** Tél. 61.77

Chevaux et mulets
Grand arrivage de mulets savoyardset de juments ragotes
chez **Paul Rouiller & Fils, Martigny**
Maison de confiance
Vente - Echange - Facilités de payement
Tél. 61.027 - 61 126

Situation d'avenir
Pour la vente **d'huiles autos américaines** grande marque connue, nous demandons pour le **canton du Valais et rayon à convenir,**
Représentant - Concessionnaire
connaissant l'automobile. Conditions très favorables. Publicité suivie. Pour stock et roulement, capital nécessaire : Fr. 6.000.—.
Offres détaillées sous O. F. 173 L. à Orell Füssli-Annonces, Genève.

Banque Tissières fils & Cie
Martigny
Prêts hypothécaires
et sous toutes formes, aux conditions **les plus avantageuses.**
avec toutes facilités pour amortissements et remboursement.

Lames à planchers et plafonds
de la **PARQUETERIE D'AIGLE**
Charpente, Planches, Bois de chauffage
Echalas, Tuteurs
Bruchez & Bérard, Scieries
Sion, Tél. 87. **Riddes,** Tél. 41.461

Fédération valaisanne des Producteurs de Lait
Maison contrôlée **SION** Téléphone 13

Fourrages concentrés - Foin - Paille - Engrais de Martigny Engrais Lonza - Scories Thomas - Poudre d'os - Sulfate de cuivre - Tous produits pour traiter les plantes - Tuteurs kyanisés - Echalas kyanisés - Echalas de mélèze
Semenceaux de pommes de terre

Pour mon magasin de Martigny-Ville, je cherche une
gérante
capable. Entrée à convenir. Caution exigée. Je remettrai éventuellement mes magasins en Valais en restant intéressé.
Ecrire à LOUIS KŒNIG, Maison Philibert, Vevey.

Y'a un rat
dans la contrebasse
et
Tout va très bien
Mme la Marquise
Grand succès du jour sur disques à fr. **2.50** et **4.**—
Chanson fr. 0.40
M. FESSLER
Martigny et Sion

On demande pour ménage soigné
jeune fille
de 25 à 30 ans, propre, active, sachant très bien cuire. Bons gages à personne capable.
Ecrire case postale 20607, Martigny.

On demande une
personne
de toute confiance, de 35 à 40 ans, pour aider au ménage et faire quelques travaux de jardin. Entrée de suite. Gage à convenir.
Ecrire au Nouvelliste sous T.V. 953.

Imprimerie Rhodanique

A vendre ou à louer, aux environs de Sion, une bonne petite
CAMPAGNE
d'environ 13.000 m2, en partie arborisée.
S'adresser sous P. 1665 S. Publicitas, Sion.

BOUILLI	le 1/2 kg.	0 50
Rôti	»	0.80
Viande fumée	»	1 —
Saucisses et Saucissons	»	0 90
Salamis	»	1 50
Viande pour charcuterie de particuliers	»	0.65

BOUCHERIE CHEVALINE CENTRALE
Louve 7 **Lausanne** M Verre

Occasion !
Bon vieux
fromage gras
Pièce d'env. 7 kg.
1 pièce par kg. fr. 1.90
2 pièces par kg. fr. 1.80
Jos. WOLF, Coire - Tél. 6.36

Chalet Spring
Pour construction 1er ordre à des prix sans concurrence. Pour visiter, s'adresser à Emile Perrier, à Saxon, qui renseignera.

MARIAGE Jeune homme de 30 à 35 ans, de bonne situation, possédant campagne, désire faire la connaissance d'une jeune fille de 26 à 30 ans, en vue de mariage. Toute discrétion. Pas sérieux s'abstenir. S'adr., par écrit, au Nouvelliste sous A.S. 949.

Sommelière
21 ans, expérimentée, cherche place dans bon café ou restaurant. Certificats et photo à disposition.
Ecrire au Nouvelliste sous S. D. 952.

A vendre env. 30 m3
FUMIER
S'adresser au Nouvelliste sous C.B. 951.

Mariage
Monsieur, dans la cinquantaine, bon caractère, avoir, désire rencontrer demoiselle ou veuve, en vue de mariage.
Ecrire à poste restante, à Monthey, 1220.

A vendre une bonne
MULE
âgée de 6 ans, sage.
S'adresser à Marcel Duc, Premploz, Conthey.

Sommelière
connaissant le service, cherche place, aiderait au ménage. - S'adresser sous P. 1701 S. Publicitas, Sion.

1 mobilier fr. 390
en noyer massif
(à l'état de neuf)
1 grd lit 2 pl. literie soignée, damassée, 1 table de nuit, 1 lavabo et glace, 1 armoire, 1 joli canapé moquette, chaises, table de milieu, tapis moquette, 1 table de cuisine, tabourets (détaillé).
Emb. exp. franco.
R. Fessler, Av. France, 5, **Lausanne.** Tél. 31.781.
(On peut visiter le dimanche sur rendez-vous).

Vous apprenez l'
ALLEMAND
garanti en 2 mois ou l'Italien dans un seul mois. En cas d'insuccès restitution argent. Diplôme enseignement en 3 mois, diplôme commerce en 6. Aussi des cours de 2, 3 ou 4 semaines à votre gré et à toute époque. Ecole Tamé, Baden 7.

Super triple de Bex
Nous offrons le sac de 40 kg. de 45 % **meilleur marché** que le sac de 100 kg. de 18 %.
Vous pouvez ainsi **économiser de 50 à 90 ct. par sac** pour la même quantité de matière fertilisante !
S'adresser à
Deslarzes, Vernay & Cie - Sion
ou à la Fabrique

il existe deux catégories de commerçants:

ceux qui ont toujours du nouveau à vous communiquer et ceux qui n'ont rien à vous dire. Vous trouverez, dans les pages d'annonces des journaux, les communications des commerçants soucieux de vous donner, sur leurs produits ou leur maison, des détails nouveaux. La lecture des annonces vous fournit sur les articles pouvant vous intéresser, et sur les maisons se recommandant à vous, des détails vous permettant de juger des avantages qui vous sont offerts.

Lire les annonces, c'est se documenter avant d'acheter.

lisez d'abord les annonces !

Amis lecteurs !

Vous désirez que le

„Nouvelliste"

développe ses rubriques, le nombre de ses pages ? Alors, aidez-le

1. En lui procurant de nouveaux abonnés ;
2. En lui apportant toutes vos annonces, petites et grandes ;
3. En confiant à son imprimerie tous vos travaux d'impression, depuis la simple carte de visite jusqu'à la brochure et le registre.